

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,  
**LE MARDI 21 NOVEMBRE 2023 - 19 H 00,**  
HÔTEL DE VILLE DE NICOLET

Étaient présents pour les municipalités :

Monsieur Claude Lefebvre	Baie-du-Febvre
Monsieur Pierre Moras	Bécancour
Monsieur Sylvain Jutras	La-Visitation-de-Yamaska
Monsieur Tommy Gagné-Dubé	Manseau
Madame France Trudel	Nicolet
Monsieur Denis Croteau	Saint-Célestin Village
Monsieur Pierre Carignan	Sainte-Cécile-de-Levrard
Monsieur Alexandre Robert	Sainte-Eulalie
Madame Ginette Deshaies	Sainte-Marie-de-Blandford
Monsieur Michel Veilleux	Sainte-Monique
Monsieur François Rousseau	Saint-Léonard d'Aston
Monsieur Yvon Potvin	Saint-Pierre-les-Becquets
Monsieur Mario Demers	Ste-Sophie de Levrard
Monsieur Marc St-Louis	Saint-Sylvère
Madame Patricia Lebel	Saint-Wenceslas
Monsieur Mathieu Lemire	Saint-Zéphirin-de-Courval

En l'absence des délégués de Wôlinak, Aston-Jonction, Sainte-Perpétue et de Grand St-Esprit.  
Formant quorum sous la présidence de Madame Céleste Simard, déléguée de la municipalité de Lemieux.  
Étaient aussi présents : Madame Sandra St-Amour comme citoyenne, Monsieur Mario Lacroix, directeur général, secrétaire-trésorier ainsi que Madame Marie Poirier, adjointe de la direction.

---

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

---

**2023-51 2-ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur une proposition de Monsieur Claude Lefebvre  
Appuyé par Monsieur Alexandre Robert  
Il est unanimement résolu

D'adopter l'ordre du jour

**ADOPTÉ**

---

## 2023-52 3-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 octobre 2023 À 19H00

Sur une proposition de Monsieur Pierre Carignan  
Appuyée par Monsieur Pierre Moras  
Il est unanimement résolu

D'adopter le procès-verbal de la séance du 12 octobre 2023 tel que rédigé.

**ADOPTÉ**

---

### DÉCOULANTS ET QUESTIONS

- LES PLASTIQUES AGRICOLES : C'est une REP autonome et en ce sens ce n'est pas notre mandat de l'organiser, par contre nous souhaitons être impliqué afin de s'assurer de la qualité du service et du taux de participation.
- LA RADIOACTIVITÉ détectée au site d'enfouissement. Il nous faudra trouver une solution afin d'aviser (publiciser) les citoyens concernés tout en leur offrant une / des solutions positives, pertinentes et respectueuses de la confidentialité. Enfouie Bec et le MELCCPF seront contactés à cet effet.

---

### INFORMATION GÉNÉRALE

- PLANS DES ÉCOCENTRES : Le travail avec les firmes est très lent et nécessite beaucoup de répétitions. Les plans sont terminés et prêt à être présenté aux villes respectives. Sauf pour St-Léonard d'Aston dont le plan devrait être prêt d'ici peu.
- DEVIS ET COÛTS DES ÉCOCENTRES : Bien que l'évaluation ne soit pas encore terminée, il nous apparaît clair qu'il nous manquera environ 400K\$ pour la réalisation des projets. Nous devons donc nous trouver du financement supplémentaire à cet effet.
- APPELS D'OFFRES : En Février 2024 pour l'appel d'offre commune concernant les clôtures, les blocs de béton, les postes de réception, les salles d'employés et conteneurs d'entreposage. Les appels d'offre concernant les travaux civils et l'installation des équipements seront produits de manière individuelle pour chacun des écocentres.
- ÉCHÉANCIER RECYC-QUÉBEC : Nous essayons d'obtenir 6 mois de plus pour réaliser les travaux, soit pour avoir terminé au 30 juin 2024. Cet échéancier, bien que serré dans le temps, devrait être réalisable dans les délais.
- ENTENTE AVEC ÉEQ : Le délais pour avoir statué sur une entente, est retardé en janvier et/ou février 2024. Il y a un questionnement qui subsiste pour la RIGIDBNY en ce qui a attrait à la facturation par unité d'occupation, dont la méthode de ÉEQ est présentée différemment. Il y a aussi de notre côté, un questionnement concernant le mode de facturation et notre entente de constitution pour lequel il nous faudra statuer.

- ACDC DEMANDE DE SUBVENTION DE RECYC QUÉBEC (petits bacs résidentiels et ISÉ) : programme se termine au 31 décembre 2023 et comprend une subvention pour les mini-poubelles à hauteur de 7\$/unité et la campagne de promotion à hauteur de 7\$ / UO.
- MAMH : DEMANDE DE SUBVENTION AU MAMH POUR 250K\$ (modernisation écocentres), Vérifier avec eux l'admissibilité du projet, ainsi que pour une subvention à la révision de l'entente de constitution.
- MAMH (ajout) : SUBVENTION VOLET 4 POUR L'EMBAUCHE D'UN CHARGÉ DE PROJET : Obligation d'obtenir une résolution pour chacune des municipalité membre, nous accordant le droit de faire une demande de subvention à ce titre. Il est aussi noté que si le dossier était refusé, nous démarrerons le processus de recherche d'un chargé de projet sur le champ.

---

#### 4-FINANCE

##### 2023-53 4.1- ACCEPTATION DES COMPTES DU 1er AU 31 octobre 2023

Sur une proposition de Madame Ginette Deshaies  
Appuyée par Monsieur François Rousseau  
Il est unanimement résolu

Que la Régie accepte le paiement des dépenses courantes pour la période s'étendant du 1er au 31 octobre 2023, pour un montant de **487 875,87\$**.

**ADOPTÉ**

---

##### 2023-54 4.2- AUTORISATIONS POUR CLIC-SÉCUR

- |                    |   |
|--------------------|---|
| <b>ATTENDU QUE</b> | la RIGIDBNY souhaite mettre à jour la liste des personnes détenant un accès au site.  |
| <b>ATTENDU QUE</b> | Mme Marie Poirier de par sa fonction détient une autorisation d'inscription, modification et lecture à clicSÉCUR                  |
| <b>ATTENDU QUE</b> | M Michel Julien de par son mandat, détient une autorisation lecture seule à clicSÉCUR   |
| <b>ATTENDU QUE</b> | l'autorisation de M Michel Julien, devra être renouveler à l'échéance de son entente contractuelle si ce contrat était renouvelé. |

Sur une proposition de Madame France Trudel  
Appuyée par Monsieur François Rousseau

Il est unanimement résolu que

- 4.2.1- *Poirier Marie*, adjointe de direction (ci-après la représentante), soit autorisée ; à signer, au nom de la société, les documents requis pour l'inscription à clicSÉCUR à gérer l'inscription de l'entreprise à clicSÉCUR, à remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier ; le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉCUR.

*Julien Michel*, MNP Comptable professionnel agréé (ci-après le représentant), soit autorisée à détenir les conformités nécessaires afin de consulter les informations nécessaires sur clicSÉCUR, afin de réaliser l'audit annuel de la RIGIDBNY, pour lequel il est mandaté.

**ADOPTÉ**

---

**2023-55 5- DEMANDE DE SUBVENTION AU VOLET 4 DU MAMH : EMBAUCHE CHARGÉ DE PROJET**

**ATTENDU QUE** La résolution # 2023-26 accordée le 20 juin 2023, ne répondant pas aux critères du MAMH pour obtention d'une subvention du volet 4

**ATTENDU QUE** une résolution par municipalité membre est nécessaire, afin que notre demande soit conforme

Sur une proposition de Madame Ginette Deshaies  
Appuyée par Madame Patricia Lebel

Il est unanimement résolu de faire parvenir une résolution à faire adopter par chacune des municipalités membres. Des modifications y seront auparavant apportées. Il est entendu que ces résolutions doivent parvenir à la RIGIDBNY le plus rapidement que possible.

**ADOPTÉ**

---

**6- NOMINATIONS**

**2023-56 6.1- NOMINATION AU POSTE DE PRÉSIDENT**

**ATTENDU QUE** le mandat à la présidence se termine le 21 novembre 2023 ;

**ATTENDU QUE** le président d'élection est Monsieur Mario Lacroix et la secrétaire d'élection est Madame Marie Poirier ;

**ATTENDU QUE** Madame Céleste Simard a signifié lors de la dernière réunion qu'elle souhaite poursuivre son mandat ;

**ATTENDU QUE** Aucun autre élu, n'a démontré de l'intérêt pour ce poste

Sur une proposition de Madame Ginette Deshaies  
Appuyée par Monsieur Denis Croteau  
Il est unanimement résolu

Que Madame Céleste Simard soit déclaré élu, présidente de la Régie, pour le mandat du 21 novembre 2023 au 19 novembre 2024. Ce mandat est renouvelable tous les ans.

**ADOPTÉ**

---

**2023-57 6.2- NOMINATION AU POSTE DE VICE-PRÉSIDENT**

- ATTENDU QUE** le mandat à la vice-présidence se termine le 21 novembre 2023 ;
- ATTENDU QUE** le poste de vice-président doit être comblé par un administrateur issu du territoire opposé à la présidence ;
- ATTENDU QUE** le président d'élection est Monsieur Mario Lacroix et la secrétaire d'élection est Madame Marie Poirier
- ATTENDU QUE** Monsieur Mathieu Lemire a signifié qu'il souhaite poursuivre son mandat ;
- ATTENDU QUE** Aucun autre élu, n'a démontré de l'intérêt pour ce poste

Sur une proposition de Monsieur François Rousseau  
Appuyée par Madame Céleste Simard  
Il est unanimement résolu

Que Monsieur Mathieu Lemire soit déclaré élu, vice-président de la Régie, pour le mandat du 21 novembre 2023 au 19 novembre 2024. Ce mandat est renouvelable tous les ans.

**ADOPTÉ**

---

**2023-58 6.3- NOMINATION DU COMITÉ CONSULTATIF**

- ATTENDU QUE** le président d'élection était Mr. Mario Lacroix et la secrétaire Madame Marie Poirier ;
- ATTENDU QUE** la présidente d'élection a rappelé aux administrateurs que le comité consultatif n'a pas de pouvoir officiel et qu'il n'y a pas de rencontre systématique ;
- ATTENDU QU'** en corrélation avec le règlement interne de la Régie, le siège numéro un (1) est attribué d'office au président, en l'occurrence Madame Céleste Simard ;
- ATTENDU QU'** en corrélation avec le règlement interne de la Régie, le siège numéro deux (2) est attribué d'office au vice-président, en l'occurrence Monsieur Mathieu Lemire ;
- ATTENDU QUE** tous les membres du comité consultatif 2023 ont signifié leur intérêt à reconduire leur mandat et qu'aucun autre administrateur n'a signifié son intérêt à faire partie du comité ;

## EN CONSÉQUENCE

Il est unanimement résolu

Que les membres du comité consultatif 2024 soient les suivants : Madame Céleste Simard, Monsieur Mathieu Lemire, Monsieur Pierre Moras, Madame France Trudel, Monsieur Alexandre Robert et Monsieur Yvon Potvin.

**ADOPTÉ**

---

## 6.3- NOMINATION DU COMITÉ RH

**ATTENDU QUE** le/la président(e), le/la vice-président(e), le/la délégué de Nicolet ainsi que celui (celle) de Bécancour font partie de facto du comité RH.

**ATTENDU QUE** le comité des RH est composé de 4 membres.

La composition de ce comité se complète de lui-même au fil de l'élection, il n'y a donc pas matière à l'intégrer au processus d'élection, mais sa composition sera citée comme une responsabilité découlant de l'élection.

Donc le comité RH sera composé de Madame Céleste Simard, Monsieur Mathieu Lemire, Monsieur Pierre Moras ainsi que de Madame France Trudel.

---

## VARIA

## QUESTION DU PUBLIC

## HUIS CLOS

**PROCHAINE RÉUNION FIXÉE AU MARDI 23 JANVIER 2024 À 19H À LA CASERNE DE BÉCANCOUR.**

## LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

Sur une proposition de Monsieur Denis Croteau  
Appuyé par Madame Patricia Lebel  
Il est unanimement résolu

De lever l'assemblée à 20h52



**Céleste Simard**  
Présidente



**Mario Lacroix**  
Directeur général, secrétaire-trésorier